

Canton de
Bordères/Echez

Commune d'IBOS

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 avril 2013

2013/025

Présents : Denis FEGNE ; Daniel FROSSARD ; Jean-Louis PEYRAMALE ; Elisabeth VILLACAMPA ; Jean TRILLE ;
Marc FALLIERO ; Régine TOSON ; Jean-Louis SALLES ; Serge ALMENDRO ; André GARRABOS ;
Claude BONNEMAISON ; Antoine PARDINA ; Gisèle VINCENT ; Philippe SOULE-PERE ; Bernard
JOUCLA ; Jeanne PEGHINI ; Ginette GAYE ; Louise BARROIS ; Alexandre ARRIZABALAGA

Absents excusés : Danièle CAZENAVE (procuration pour Antoine PARDINA) ; Yves CASSAGNET
(procuration pour Bernard JOUCLA)

Absents non excusés Jean-Paul TOUYA

Elu secrétaire de séance : Bernard JOUCLA

ADOPTION DES TAUX DE FISCALITE POUR 2013

Monsieur le maire informe l'assemblée municipale que le budget général a été préparé avec les estimations des services fiscaux pour les recettes des impôts locaux. Il est proposé de ne pas augmenter les taux communaux qui restent ainsi au même niveau que l'an dernier :

Taxe d'habitation : 6,52%
Taxe sur le foncier bâti : 15,01%
Taxe sur le foncier non-bâti : 27,62%

Ainsi informé et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de maintenir les taux de fiscalité au niveau de 2012 comme indiqué ci-dessus.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus.
Extrait certifié conforme :



Denis FEGNE

Certifié exécutoire,
Compte tenu de la transmission
en Préfecture le... 19 AVR. 2013
de la publication le... 19 AVR. 2013
IBOS, 19 AVR. 2013
Le.....
Le Maire,

Denis FEGNE

